

Un emploi de qualité accorde de l'importance à l'alphabétisation



En Flandre, un adulte sur sept est faiblement alphabétisé. Les chiffres sont similaires à Bruxelles et en Wallonie. Les études (*) montrent en effet que les niveaux d'alphabétisme (4^e année de l'enseignement primaire) sont les plus bas par rapport à 19 autres pays européens. À l'âge adulte, cela se traduit par des difficultés à comparer les prix, à prendre le bus ou à remplir des formulaires. Les demandeurs d'emploi et les travailleurs sont confrontés à des problèmes d'alphabétisme, en particulier à des moments charnières de leur carrière.

L'alphabétisation : de quoi s'agit-il ?

Les compétences en matière d'alphabétisation comprennent notamment :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| La prise d'un rendez-vous en ligne | La lecture d'un règlement |
| La compréhension d'un contrat | L'introduction de demandes de congés |

Pour bon nombre de personnes, tout cela est tout sauf évident.

Pourquoi s'attaquer au faible niveau d'alphabétisation au travail ?

- = Les travailleurs alphabétisés augmentent la productivité de votre entreprise
- = Ces travailleurs se montrent plus ouverts au changement et à la sécurité
- = Amélioration de la santé, de la sécurité, de la productivité
- = Un mode de travail plus efficace, plus efficient et plus autonome
- = Moins d'erreurs de la part des travailleurs

Comment vous y prendre ?



L'alphabétisation n'est pas qu'une affaire de lettres

- = L'alphabétisation, ce n'est pas seulement lire, écrire ou apprendre le français : c'est aussi interpréter des pictogrammes, estimer des quantités, juger de l'exactitude des informations, être capable de faire des heures supplémentaires...
- = En outre, il ne faut pas confondre faible niveau de qualification et faible niveau d'alphabétisation. Des personnes titulaires d'un diplôme peuvent donc aussi être faiblement alphabétisées. Diverses causes expliquent cela. L'apprentissage est un phénomène complexe influencé par le contexte social, culturel, économique et individuel.
- = Les adultes analphabètes ne peuvent ni lire ni écrire dans leur propre langue. Discutez également avec votre équipe des tâches qui seront confiées au nouveau collaborateur. Abordez le soutien que les collègues sont en mesure d'apporter.
- = Le niveau d'alphabétisation est faible chez les travailleurs issus de l'immigration.

Comment identifier un faible niveau d'alphabétisation sur mon lieu de travail ?

- = Bien qu'il n'y ait pas de profil type pour les personnes faiblement alphabétisées, nous observons certaines caractéristiques récurrentes ayant un effet majeur sur le processus d'apprentissage du groupe cible :
 - Mauvaise auto-évaluation de ses propres compétences ;
 - Besoin de beaucoup de temps pour « apprendre (à apprendre) » ;
 - Difficulté à transposer à la vie de tous les jours ce qui a été appris lors de la formation ;
 - Difficulté à fonctionner de manière indépendante dans la société ;
 - Manque de confiance en soi et l'es autres/la société ;

- = Prêtez attention aux signaux et aux astuces mises en place par votre collaborateur faiblement alphabétisé ;
 - Évitez les situations de lecture et d'écriture
 - A recours à des subterfuges
 - N'est administrativement pas en ordre
 - Arrive en retard
 - Dispose d'un téléphone portable, mais ne peut envoyer de SMS
 - Lis par reconnaissance, devine de quoi il pourrait s'agir en lisant
 - Écrit lentement et difficilement
 - Ne manie pas l'outil d'écriture avec souplesse
 - Éprouve des difficultés à lire les tableaux
 - Utilise une antisèche pour noter les données

Comment aborder cela ? Travailler sur le faible niveau d'alphabétisation dans votre entreprise

- = Rassurez votre collaborateur. Vous balayerez ainsi une grande partie des incertitudes.
- = Veillez à instaurer une communication claire. FALC.be est un service pour rendre l'information accessible à tous. Leurs services sont la traduction, la formation et la promotion. Écrivez avec des mots simples. Exprimez-vous avec des mots simples.
- = Faites des phrases courtes à l'oral et à l'écrit.
- = Ne communiquez pas exclusivement en ligne. Utilisez divers canaux : notes, entretiens.
- = Lisez ensemble un contrat, un document... à haute voix.
- = Demandez à votre collaborateur s'il vous a compris. Demandez-lui de résumer avec ses propres mots.
- = Utilisez des images, des dessins ou des symboles pour accompagner votre texte. Veillez à ce que les images soient claires et ne prêtent pas à confusion.
- = Vous rédigez un texte ? Laissez beaucoup d'espace vierge et veillez à la structure de votre texte. Utilisez une police de caractères bien lisible.
- = Votre collaborateur éprouve des difficultés avec les TIC ? Asseyez-vous ensemble devant l'ordinateur et aidez-le.

Qui peut vous aider ?



La diversité est un atout pour les entreprises tout comme pour les personnes. Ce qui marche pour l'un ne marche peut-être pas ou marche moins bien pour l'autre. Pour des conseils et un soutien personnalisés pour votre entreprise, veuillez contacter votre conseiller de référence.

Soutien par le biais d'Alimento

- = Nous vous donnons des conseils personnalisés.
- = Nous vous aidons à former votre candidat.
- = Orientation vers les partenaires de soutien appropriés.

Soutien par l'intermédiaire de partenaires externes

S'il est parfois possible d'apporter soi-même le soutien dont le collaborateur a besoin, d'autres fois, il est préférable de l'aiguiller. Le cas échéant, cherchez l'offre la plus adéquate avec votre collaborateur. Les adultes peu instruits manquent souvent de confiance. En eux-mêmes, en l'école et en l'utilité de la formation. Ils ont donc besoin d'un encouragement supplémentaire. Faites tomber les barrières, notamment en passant les appels téléphoniques avec eux, en les accompagnant à l'inscription ou au premier cours.

Si plusieurs personnes de votre entreprise sont éligibles, vous pouvez également organiser une formation dans vos propres locaux. Pour ce faire, contactez l'un des partenaires suivants.

- = Renforcer l'alphabétisation et les compétences de base : Lire et Ecrire Bruxelles et Wallonie.
- = Formations professionnelles :
www.bruxellesformation.brussels
www.leforem.be

Conseils utiles

- = Le Congé Education payé, représente une opportunité de suivre une formation en alphabétisation, sans interruption de contrat, tout en conservant le salaire. L'employeur peut ainsi obtenir une compensation financière. Pour plus d'informations :
<https://www.leforem.be/entreprises/aides-financieres-conge-education-paye.html>
<https://economie-emploi.brussels/>

E.R. : Henk Dejonckheere, Alimento | IFP asbl - Rue de Birmingham 225 - 1070 Anderlecht
02/52 88 930 - 0442.973.363 - RPM Bruxelles - www.alimento.be

